

ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE COSSONAY VEYRON-VENOGE

Au Conseil Intercommunal
de l'Association Scolaire
Intercommunale de
Cossonay Veyron – Venoge

Préavis 02-2022 – Demande de complément au budget 2022

Madame la Présidente,
Mesdames les Déléguées et Messieurs les Délégués,

Arrivés à la fin de l'année scolaire 2021-2022, nous sommes obligés de constater que le budget demandé pour les transports journaliers ne suffira pas à couvrir les dépenses prévues pour la période allant d'août à décembre 2022.

En effet, comme expliqué dans le préavis des comptes 2021, les kilomètres ont augmenté de 10 % et les heures de conduite de 31%. De ce fait, le prix au kilomètre a augmenté de CHF 6.23 à CHF 7.56.

A ce jour, le compte 180.318.81 s'élève à CHF 1'153'780.-. Le budget 2022 est de CHF 1'350'000.-

MBC et Microgis ne peuvent pas encore nous confirmer les kilomètres qui seront effectués durant la nouvelle période scolaire 2022-2023, mais signalent qu'ils seront proches de ceux du 1^{er} semestre 2022. Dès lors, si nous nous basons sur les acomptes demandés durant ce premier semestre, nous constatons que le budget sera dépassé de CHF 550'000.-.

Le budget 2022 sera de CHF 1'900'000.-.

Cette augmentation sera répercutée sur les communes selon le tableau de répartition ci-dessous :

